

Paris, le 11 décembre 2017

Natixis : nouveaux engagements en faveur de l'environnement et du climat

Deux ans après avoir cessé le financement de l'industrie du charbon dans le monde entier, Natixis prend de nouveaux engagements en faveur de l'environnement et du climat.

Natixis mettra en place en 2018 un mécanisme interne *Green Incentive* pour renforcer l'alignement de ses financements avec les objectifs de l'Accord de Paris et sa contribution à la transition vers une économie sobre en carbone.

Natixis s'engage aussi à ne plus financer le pétrole issu des sables bitumineux ni les sociétés dont l'activité repose principalement sur l'exploitation du pétrole issu des sables bitumineux.

Natixis s'engage également à ne plus financer l'exploration ni la production de pétrole en Arctique.

Natixis Assurances s'associe aux initiatives en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique annoncées le 7 décembre par la Fédération Française des Assurances.

Les nouveaux engagements de Natixis reposent sur :

- la conviction que les institutions financières ont la responsabilité d'accentuer les efforts déjà entrepris pour développer les énergies renouvelables dans le monde entier ;
- la volonté d'accompagner ses clients eux-mêmes engagés pour leurs propres activités dans la transition énergétique.

Depuis de nombreuses années, Natixis a développé des expertises reconnues dans le domaine de la transition vers une économie bas carbone, notamment dans le financement des énergies renouvelables (74% des financements de projets de production électrique), le financement d'infrastructures, la gestion d'actifs ISR (notamment une gamme de fonds d'infrastructures durables), ou les obligations vertes.

Natixis met à la disposition de ses clients le savoir-faire d'équipes spécialisées, au sein de ses métiers :

- Gestion d'actifs : Mirova, société de gestion de conviction spécialisée dans l'investissement responsable propose ses propres solutions d'investissement et en développe d'autres en partenariat avec les affiliés de Natixis Investment Managers, dans le monde entier ;
- Services Financiers Spécialisés : Natixis Energéco, acteur de référence du financement des énergies renouvelables en France, en crédit ou crédit-bail ;
- Banque de Grande Clientèle : financements d'infrastructures, Hub Green & Sustainable, hub opérationnel et expert en finance verte et soutenable créé en 2017.

Natixis mettra en œuvre en 2018 un mécanisme interne *Green Incentive*

Natixis considère qu'un ajustement des outils de pilotage de ses activités permettrait une évolution favorable de la structure et de l'impact de ses financements, en renforçant leur alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris et sa contribution à la transition vers une économie sobre en carbone.

Sans attendre une évolution de la réglementation, Natixis engage la mise en œuvre en 2018 d'un mécanisme interne *Green Incentive* visant à prendre en compte les risques environnementaux et qui contribuera à favoriser les financements les plus vertueux au regard de la transition par rapport aux autres financements.

Ce mécanisme s'appliquera aux métiers de financements de Natixis, dans la Banque de Grande Clientèle et les Services Financiers Spécialisés, dans le monde entier.

Ses modalités pratiques seront précisées après une étude d'impact qui s'appuiera autant que possible sur les taxonomies existantes sur le marché. Il permettra de mieux prendre en compte les risques physiques et de transition, en lien avec le renforcement attendu des politiques climatiques publiques pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Il conduira à une modification des indicateurs retenus pour l'allocation de capital et le pilotage des activités de Natixis. Le mécanisme mènera à une amélioration du ROE interne des projets ayant un impact positif sur le climat et l'environnement.

Natixis est prête à collaborer avec les établissements bancaires souhaitant étudier et mettre en œuvre des pratiques similaires, notamment pour partager les méthodologies d'analyse d'impact, la taxonomie et les ajustements en découlant. Cette initiative est cohérente avec la position de principe affichée par la Fédération Bancaire Française d'un mécanisme de soutien structurant aux financements de la transition énergétique et écologique.

Ce projet sera suivi directement au niveau du Comité de Direction générale de Natixis. Un point d'avancement sera publié d'ici fin juin 2018.

Arrêt du financement du pétrole issu des sables bitumineux dans le monde entier

Natixis prend également l'engagement de ne plus financer l'exploration, la production, le transport ni le stockage de pétrole issu des sables bitumineux, dans le monde entier.

Natixis s'engage également à ne plus financer les sociétés dont l'activité repose principalement sur l'exploitation du pétrole issu des sables bitumineux.

Natixis s'engage à ne plus financer, dans le monde entier :

- de projets d'exploration et de production de pétrole issu des sables bitumineux;
- de projets d'infrastructures (pipelines, terminaux et autres) majoritairement dédiées au transport ou à l'exportation de pétrole issu des sables bitumineux ;
- d'entreprises d'exploration et de production dont l'activité est principalement adossée à des réserves de pétrole issu des sables bitumineux;
- d'entreprises dont les revenus reposent principalement sur l'exploration, la production, le transport, le stockage ou l'exportation de pétrole issu des sables bitumineux.

Arrêt du financement de l'exploration et de la production de pétrole en Arctique

Natixis cesse également le financement en Arctique des projets d'exploration et de production de pétrole.

Natixis Assurances

Natixis Assurance s'associe aux initiatives en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique annoncées le 7 décembre par la Fédération Française des Assurances.

Natixis Assurances n'investit plus en direct sur ses fonds généraux depuis deux ans dans l'industrie du charbon, dans le cadre de la politique d'exclusion de Natixis.

D'ici fin 2018, Natixis Assurances inclura dans son offre, pour toute nouvelle souscription d'un contrat d'assurance vie, un support en unité de compte bénéficiant d'un label à caractère ESG et/ou Climat.

Natixis Assurances s'associe à l'initiative conjointe émetteurs/investisseurs lancée par la Fédération Française des Assurances en partenariat avec le MEDEF sur la transparence des données climat.

Laurent Mignon, Directeur Général de Natixis, a déclaré : « Nous sommes convaincus que les institutions financières ont une responsabilité majeure dans la transition vers une économie sobre en carbone, et Natixis entend apporter une contribution forte, concrète, pragmatique et innovante.

C'est dans cet esprit que nous avons inscrit la RSE, dans tous ses aspects, comme un levier majeur de notre stratégie, dans tous nos métiers, afin de guider nos actions dans toutes nos activités, et approfondir nos engagements envers nos clients, nos collaborateurs, nos actionnaires ainsi que tous nos partenaires et parties prenantes.

Renforcer l'alignement de nos financements sur les objectifs de l'Accord de Paris est une nouvelle étape de l'engagement de Natixis ».

À propos de Natixis

Natixis est la banque internationale de financement, d'investissement, de gestion d'actifs, d'assurance et de services financiers du Groupe BPCE, deuxième acteur bancaire en France avec 31,2 millions de clients à travers ses deux réseaux, Banque Populaire et Caisse d'Épargne.

Avec plus de 17 000 collaborateurs, Natixis dispose d'expertises métiers fortes dans quatre domaines d'activités : la Gestion d'actifs et de fortune, la Banque de Grande Clientèle, l'Assurance et les Services Financiers Spécialisés.

Elle accompagne de manière durable, dans le monde entier, sa propre clientèle d'entreprises, d'institutions financières et d'investisseurs institutionnels et la clientèle de particuliers, professionnels et PME des deux réseaux du Groupe BPCE.

Cotée à la Bourse de Paris, elle dispose d'une structure financière solide avec un total fonds propres CET1 en Bâle 3 (1) de 12,9 milliards d'euros, un ratio CET1 Bâle 3⁽¹⁾ à 11,5 % et des notations long terme de qualité (Standard & Poor's : A / Moody's : A2 / Fitch Ratings : A).

(1) Sur la base des règles CRR-CRD4 publiées le 26 juin 2013, y compris compromis danois – sans mesures transitoires - sauf IDA sur pertes reportables conformément au règlement 2016/445.

Mise à jour des chiffres : 30 septembre 2017

Contacts presse

Sonia Dilouya

Tél.: +33 1 58 32 01 03

Mail: sonia.dilouya@natixis.com

Laure Sadreux

Tél.: +33 1 58 19 34 17

Mail: laure.sadreux@natixis.com

www.natixis.com

